

## Surveillance de la qualité de l'air Observatoire des odeurs

CSS Bassin de Lacq

Séance plénière du 17 décembre 2018

**Auteur : Rafaël BUNALES**

- **Rappel : réglementation relative au SO<sub>2</sub>**
- **Observatoire des odeurs – état des lieux**
- **Mesures de qualité de l'air**

# ➤ Rappel : réglementation relative au SO<sub>2</sub>

## Réglementation européenne (Directive 2008/50/CE) et nationale (Décret 2010-1250 du 21 octobre 2010)

### ➔ Exposition chronique (pour chaque site fixe) :

- ➔ Valeur limite **horaire** : 350 µg/m<sup>3</sup>, à ne pas dépasser plus de 24 fois par année civile
- ➔ Valeur limite **journalière** : 125 µg/m<sup>3</sup>, à ne pas dépasser plus de 3 fois par année civile

### ➔ Exposition aiguë (repris dans l'Arrêté Préfectoral du 11/01/2010) :

- ➔ Seuil d'information/recommandations : 300 µg/m<sup>3</sup> en **moyenne horaire glissante** sur 2 sites fixes (décalage maximum de 3 heures)
- ➔ Seuil d'alerte : 500 µg/m<sup>3</sup> en **moyenne horaire glissante** pendant 3 heures consécutives et sur 2 sites fixes (décalage maximum de 3 heures)

# ➤ Rappel : réglementation relative au SO<sub>2</sub>

## Protocoles définis localement

- ➔ Procédure « Directive UE » : 350 µg/m<sup>3</sup> en **données ¼ horaire**
- ➔ Procédure « AP du 11/01/10 » : dépassement simultané (décalage max 3h) en **moyenne horaire glissante**
  - ➔ 300 µg/m<sup>3</sup> sur un site
  - ➔ 100 µg/m<sup>3</sup> sur un autre site

- ➔ **Attention à la confusion (pas de temps, seuils)**
  - ➔ Les seuils réglementaires ne sont pas relatifs aux données ¼ horaires !

# Observatoire des odeurs

.....

Actions menées en 2018 sur l'observatoire  
des odeurs Induslacq (64)



# Bilan et perspectives issus de la réunion du 24/04/2018



- 10 nez riverains et 12 nez industriels souhaitent continuer → besoin d'étoffer le jury de nez → **2<sup>ème</sup> formation au langage des nez programmée en octobre – novembre 2018**
- Liens entre perceptions et sources difficiles à établir compte tenu de la complexité de la plateforme et de ses activités → réalisation de **profils olfactifs complets en octobre – novembre 2018**
- Souhait d'un système plus dynamique pour signaler les odeurs/nuisances → **mise en place d'ODO pro au 1<sup>er</sup> mai 2018**
- Coordination de la démarche nuisances et odeurs des industriels par l'APESA / Coordination avec les riverains assurée par **Atmo - APESA**
  - Mise en place de réunions d'échanges entre les différents acteurs et les riverains
  - Plans d'actions des industriels pour améliorer certains procédés présentés aux riverains et acteurs locaux
  - Analyse hebdomadaire des signalements des riverains

<https://www.bulletinhebdomadaireinduslacq.fr/>



# Actions 2018



# Poursuite de l'animation du dispositif par Atmo NA



- **7 séances** de révisions du Langage des nez® à destination des nez riverains et des nez industriels

Nombre de nez opérationnels (12/12/2018)	Riverains	Industriels
Session 1 (2016)	9	9
Session 2 (2018)	17	23

- Élément essentiel à la surveillance (caractérisation fine des nuisances)
- **Attention : séances de révision indispensables !**





# Mise à disposition d'ODO Pro



- Mise à disposition de **l'outil ODO pro** pour les nez (riverains et industriels)
  - Depuis début mai 2018, utilisable sur smartphone, tablette et ordinateur
  - Un login et un mot de passe **propre à chaque nez**
  - Un mode opératoire détaillée pour comprendre comment signaler des odeurs et/ou des nuisances
  - Signalements transmis par SMS à 3 groupes lorsque l'intensité est  $\geq 6$

Groupe 1 (nez riverains)

- SMS Sollicitation
- Pas de SMS de 0h à 6h

Groupe 2 (nez industriels)

- SMS Sollicitation
- SMS uniquement les jours ouvrés et de 8h à 18h

Groupe 3 (exploitants / personnel d'astreinte)

- SMS Info
- SMS 24h/24





# Mise à disposition d'ODO Public

- Mise à disposition de **l'outil ODO public** pour les riverains de la plateforme industrielle
  - Depuis début mi-novembre 2018, utilisable sur smartphone, tablette et ordinateur
  - **Pas besoin d'identifiant**
  - Un mode opératoire détaillée pour comprendre comment signaler des odeurs et/ou des nuisances
  - Utilisé par les pompiers de la plateforme depuis début décembre 2018



# ODO Pro et ODO public

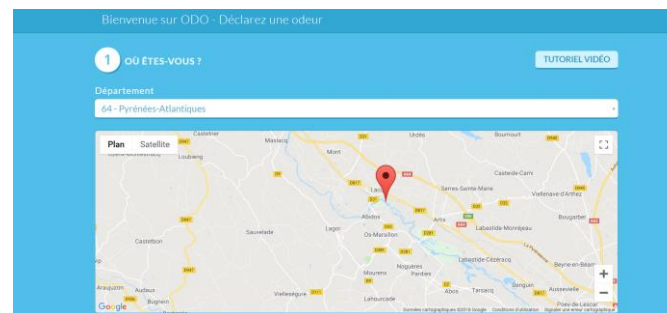
- Utiliser un **outil commun et simple** pour les nez et les riverains afin de réaliser leurs signalements d'odeurs et/ou de nuisances
- Site internet ou raccourci sur le smartphone/tablette
- **Déclaration rapide** en moins de 1 min
- Géolocalisation automatique
- ODO pro : référents et intensités du Langage des nez®
- ODO public : évocations et intensités classiques
- **Intégration automatique** des signalements en base de données

<https://pro.atmo-odo.fr/auth/login>



© ODO 2016 - Mentions légales

<https://www.atmo-odo.fr/>



# Mise à disposition des données



Déploiement d'une **plateforme de consultation** par l'APESA (**ANETO**) sur la base des données d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

- Mise à disposition en temps réel (usage restreint : industriels, DREAL, ARS, nez formés, APESA, Atmo NA)
  - Signalements des nez via ODO Pro (carte de localisation / temporalisation)
  - Réponses aux sollicitations des nez
  - Historique des signalements des nez
  - Signalements des riverains non formés via ODO public
  - Mesures de dioxyde de soufre des stations fixes d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
  - Mesures de météo des stations fixes de Lacq d'Atmo Nouvelle-Aquitaine
- ODO Pro et ODO Public **opérationnels**
- ODO Public **utilisé également par les pompiers de la plateforme** (pour centralisation/uniformisation des infos)



## → Surveillance de la qualité de l'air sur la zone

---





# Rappel des mesures effectuées depuis 2016

---

## Air ambiant

### → Campagnes de mesures

- Laboratoires mobiles : PERL (2017)
- Prélèvements (3 campagnes : 2017x2, 2018, 7 sites au total)
- Mesures investiguées
  - Polluants « classiques » (NO<sub>x</sub>, SO<sub>2</sub>, PM10, O<sub>3</sub>)
  - H<sub>2</sub>S, BTEX, mercaptans, formaldéhyde, soufrés, acides

### → Mesures complémentaires sur les sites fixes

- Particules ultrafines (PUF) sur Lacq (depuis 2016) (NB : Mourenx 2013-2015)
- 2017 : BTEX, mercaptans, soufrés, acides (2017 & 2018)
- H<sub>2</sub>S (campagnes fin 2016, en 2017 + mesures en cours)
- Juillet 2018 : COV/mercaptans/soufrés sur Lacq (3 appareils, >50 composés, analyse en cours)

## Air intérieur

### → Mesures au domicile de plusieurs riverains

- BTEX, mercaptans, soufrés (3 campagnes : 2017, 2018x2, 5 riverains au total)

# ➤ Travaux planifiés à partir de 2019

---

## Evolution envisagée du réseau fixe

### ➤ Etudes de modélisation à venir

- Liste des composés à définir (cf. arrêtés préfectoraux)
- Etude des retombées de panache

### ➤ Plan de surveillance air ambiant

- Comparaison du réseau existant avec les retombées de panache modélisées
- Evolution du réseau fixe (implantation, composés surveillés)
- Cas du site de Lacq : nouvelle cabine plus grande (début 2019, implantation provisoire en attente de validation d'un site définitif)

## Moyens mobiles

### ➤ Réflexion sur acquisition de matériels plus techniques à l'échelle régionale

- Selon plan d'investissement et besoins (en cours)

# Merci de votre attention

---

Surveillance de la qualité de l'air  
Observatoire des odeurs

17/12/2018

**Auteur : Rafaël BUNALES**